

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE  
L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

h

Service général de l'organisation  
matérielle et financière et des  
structures de l'enseignement  
fondamental et de  
l'enseignement spécial.

- A Monsieur le Ministre-Membre du Collège de la  
Commission communautaire chargé de l'enseignement
- A Messieurs les Gouverneurs de province,
- A Messieurs et Mesdames les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement  
spécial libres subventionnés,
- Aux Chefs des établissements internats et homes d'accueil  
d'enseignement spécial, organisés par la Communauté  
française,
- Aux Chefs des établissements officiels et libres d'enseignement  
spécial subventionnés par la Communauté française.
- Aux Présidents et Secrétaires des Commissions Consultatives de  
l'Enseignement spécial

---

Pour information :

- Aux Membres de l'Inspection de l'enseignement spécial,
  - Aux Vérificateurs de l'enseignement spécial,
  - Aux Directeurs des Centres P.M.S. organisés et subventionnés  
par la Communauté française,
  - Aux Associations de parents,
  - Aux Organisations syndicales,
  - Aux Membres du Conseil Supérieur de l'enseignement spécial.
- 

**CIRCULAIRE RELATIVE A L'ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS**

**D'ENSEIGNEMENT SPECIAL**

**ANNEE SCOLAIRE : 2002-2003**

**VOLUME 2**

## TABLE DES MATIERES

<b>CIRCULAIRE N° 14</b> .....	ATTRIBUTIONS ET SECTEURS GEOGRAPHIQUES D'ACTIVITES DES VERIFICATEURS.....
<b>CIRCULAIRE N° 15</b> .....	RAPPEL DES CONDITIONS D'ADMISSION .....
<b>CIRCULAIRE N° 16</b> .....	LA PERIODE DE L'HORAIRE HEBDOMADAIRE CONSACREE AU RECYCLAGE OU A LA GUIDANCE DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIAL ORGANISES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE. ....
<b>CIRCULAIRE N° 17</b> .....	PERIODE DE L'HORAIRE HEBDOMADAIRE CONSACREE AU RECYCLAGE OU A LA GUIDANCE DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIAL SUBVENTIONNES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE.....
<b>CIRCULAIRE N°18</b> .....	ORGANISATION DU SERVICE DE L'INSPECTION PEDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SPECIAL .....
<b>CIRCULAIRE N°19</b> .....	RECOMMANDATIONS D'ORDRE PEDAGOGIQUE DESTINEES AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SPECIAL ORGANISES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE .....
<b>CIRCULAIRE N 20</b> .....	RECOMMANDATIONS D'ORDRE PEDAGOGIQUE DESTINEES, POUR INFORMATION, AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SPECIAL SUBVENTIONNES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE. ....
<b>CIRCULAIRE N 21</b> .....	FORMATION CONTINUEE DES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT SPECIAL FONDAMENTAL ET SECONDAIRE ORGANISE PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE .....
<b>CIRCULAIRE N 22</b> .....	FORMATION CONTINUEE DES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT SPECIAL FONDAMENTAL ET SECONDAIRE SUBVENTIONNE PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE. ....

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE  
L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

h

Service général de l'organisation  
matérielle et financière et des  
structures de l'enseignement  
fondamental et de  
l'enseignement spécial.

Réf. :ORG/2002-2003/ 14

**CIRCULAIRE N° 14**

***ATTRIBUTIONS ET SECTEURS GEOGRAPHIQUES D'ACTIVITES  
DES VERIFICATEURS.***

**I. REMARQUE PRELIMINAIRE**

La correspondance destinée au vérificateur doit lui être adressée directement à son domicile.

**II. ATTRIBUTIONS ET SECTEURS GEOGRAPHIQUES D'ACTIVITES DES  
VERIFICATEURS**

Vous trouverez ci-dessous la composition de la vérification et la répartition des secteurs géographiques d'activités.

**1. DE SAINT MARTIN Chantal épouse DE KEYSER : Gradué-principale  
Rue Bichurée, 16 à 7880 FLOBECQ – TEL/FAX : 068/44.74.17**

Contrôles administratifs des établissements situés dans les arrondissements de ATH, MONS, MOUSCRON, SOIGNIES et TOURNAI, ainsi que les écoles de Bruxelles reprises dans le tableau de l'annexe 2.

Contrôle comptable des mêmes établissements subventionnés.

Contrôle en matière d'organisation matérielle et financière des établissements organisés par la Communauté française dans les arrondissements de ATH, MOUSCRON et TOURNAI.

**2. OSTE Jean-Luc : Gradué-principal  
Rue des Ponts, 39 à 4430 ANS – TEL/FAX : 04/263.19.32 – GSM 0477/96.28.40**

Contrôle administratif des établissements situés dans les arrondissements de LIEGE, VERVIERS - NIVELLES - CHARLEROI - l'école belge en R.F.A. ainsi que les écoles de Bruxelles reprises dans le tableau de l'annexe 2.

Contrôle comptable des mêmes établissements subventionnés.

- 3. BAYE Henri** : Gradué-principal  
Rue de Branchon, 75 à 1350 ORP-JAUCHE. – TEL/FAX : 019/63.49.39

Contrôle administratif des écoles de Bruxelles reprises dans le tableau de l'annexe 2.

Contrôle en matière d'organisation matérielle et financière de tous les établissements organisés par la Communauté française à l'exception des établissements situés dans les arrondissements de ATH, MOUSCRON et TOURNAI.

- 4. TALIER Michèle** : Gradué-principale  
Rue de Comblinay, 19 à 4180 COMBLAIN-LA-TOUR – TEL/FAX : 04/369.33.72  
GSM 0477/85.30.01 *E-mail* : michèle.talier@cfwb.be

Contrôles administratifs de tous les établissements situés dans les arrondissements de Huy, Waremme, Arlon, Bastogne, Marche-en-Famenne, Neufchâteau, Virton, Dinant, Namur, Philippeville, Thuin, ainsi que les écoles de Bruxelles reprises dans le tableau de l'annexe 2.

Contrôle comptable des établissements subventionnés situés dans les mêmes arrondissements.

### **III. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

1. Les informations et documents qui suivent doivent parvenir au vérificateur à son domicile.
  - 1.1. pour le 15 octobre au plus tard, le document 6 bis dont modèle en annexe 1;
  - 1.2. dès qu'elles sont fixées, les dates des demi-jours ou du jour de congé de réserve;
  - 1.3. les absences prévisibles du Chef d'établissement; la vérification n'étant pas tenue d'annoncer sa visite.
2. La collecte des autres informations destinées aux vérificateurs sera effectuée par l'Administration - service général de l'enseignement fondamental et de l'enseignement spécial - via des documents informatisés.

Le Ministre de l'Enseignement secondaire  
et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE.

Annexe 1

**Document 6 bis recto**  
ANNEE SCOLAIRE 2002/2003

ETABLISSEMENT :

N° MATRICULE :

TEL. :

**ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : Heures de début et de fin de cours :**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
matin	.....	.....	.....	.....
de ..... à .....	.....	.....	.....	.....
après-midi	.....	.....	.....	.....
de .....à .....	.....	.....	.....	.....

**ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ORGANISE PAR LA COMMUNAUTE.**

Correspondant-comptable

NOM et prénom :

matin	.....	.....	.....	.....
après-midi	.....	.....	.....	.....

Je m'engage à avertir immédiatement l'Administration et la vérification de toute modification apportée à ce document au cours de l'année scolaire.

A....., le .....

Le Chef d'établissement,

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

PRESTATIONS DU PERSONNEL NON CHARGE DE COURS - Année scolaire 2002-2003

Annexe 1

**Document 6 bis VERSO**

ETABLISSEMENT : .....

N° MATRICULE : .....

N° TEL. : .....

FONCTION	NOM - Prénom	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL DES PERIODES PAR SEMAINE
Chef de travaux d'atelier (50 min.)		matin de à après-midi de à					
Chef d'atelier (50 min.)		matin de à après-midi de à					
Surveillant(s) - Educateur(s)		matin de à après-midi de à					
..... ..... ..... .....		matin de à après-midi de à					

Je m'engage à avertir immédiatement l'Administration et la Vérification de toute modification apportée à ce document au cours de l'année scolaire.

Fait à ....., le .....

Le Chef d'établissement,

## Annexe 2

<b>Répartition des écoles de Bruxelles</b>				
<b>Matricule</b>	<b>Etablissement</b>	<b>Localité</b>	<b>Vérification</b>	
2044126	VLAESENDAEL	NEDER-OVER-HEEMBEEK	BAYE	
2044157	PARC ASTRID	BRUXELLES		
2136111	ESPOIR	JETTE		
2044160	LES PAGODES	LAEKEN		
2076001	LES CARREFOURS	ETTERBEEK		
2076314	CBIMC	ETTERBEEK		
2084018	EPESCF	GANSHOREN		
2084206	LES BOURGEONS	GANSHOREN		
2197306	NICOLAS SMELTEN	MOLENBEEK-SAINT-JEAN		
2309115	LE MERLO	UCCLE		
2309332	LES BLES D'OR	UCCLE		
2003137	LES SUREAUX	ANDERLECHT		DE KEYSER
2003138	LES ACACIAS	ANDERLECHT		
2003331	L'ETINCELLE	ANDERLECHT		
2008034	EESCF	AUDERGHEM		
2044105	CHARLES GHEUDE	BRUXELLES		
2044159	J ANSPACH	BRUXELLES		
2044343	CHANTERELLE	BRUXELLES		
2044516	N/DAME DE JOIE	BRUXELLES		
2264111	ECOLE DU PARVIS	SAINT-GILLES		
2266303	SAINT GABRIEL	SAINT-JOSSE-TEN-NOODE		
2273001	ALEXANDRE HERLIN	BERCHEM-ST-AGATHE		
2309069	DECROLY	UCCLE		
2309302	DECROLY	UCCLE		
2002039	STE BERNADETTE	AUDERGHEM	OSTE	
2008211	STE BERNADETTE	AUDERGHEM		
2044158	ROBERT DUBOIS	LAEKEN		
2084019	JOIE DE VIVRE	JETTE		
2149304	LA FAMILLE	KOEKELBERG		
2309041	IRSA	UCCLE		
2309067	ECOLE HORTICOLE	UCCLE		
2309317	IRSA T6	UCCLE		
2309318	IRSA T7	UCCLE		
2339037	ECOLE INTEGREE	WOLUWE-ST-LAMBERT		
2339106	LA CHARMILLE	WOLUWE-ST-LAMBERT		
2339303	CETD	WOLUWE-ST-LAMBERT		
2340006	MANOIR D'ANJOU	UCCLE		
2044155	LE TREMPLIN	FOREST	TALIER	
2081108	LES MARRONNIERS	FOREST		
2081116	LA CORDEE	FOREST		
2132080	EDMOND PEETERS	IXELLES		
2132116	LES MOUETTES	IXELLES		
2132326	ETOILE DU BERGER	IXELLES		
2264052	LA CIME	IXELLES		
2269075	STS JEAN & NICOLAS	SCHAERBEEK		
2269117	CHAZAL	SCHAERBEEK		
2269124	LA VALLEE	SCHAERBEEK		
2325032	LA CLAIRIERE	WATERMAEL-BOITSFORT		
2325034	LA CLAIRIERE	WATERMAEL-BOITSFORT		
2340107	JOLI BOIS	WOLUWE-ST-PIERRE		